

I. Description de la table

Cette table permet de lister – à une date donnée – les **activités de soins autorisées et mises en œuvre**¹ dans les structures Finess implantées en France.

Une autorisation se définit par le triplet : activité / modalité / forme.

Une autorisation d'activité de soins est accordée à un établissement par l'Agence régionale de santé. La procédure d'autorisation a évolué ces dernières années.

Avant 2018, dans les six mois suivant la déclaration de mise en œuvre d'une activité de soins ou de mise en service de l'équipement matériel lourd, une visite de conformité était programmée et réalisée par accord entre l'agence régionale de santé et le titulaire.

A partir de 2018, la visite de conformité, qui était obligatoire, devient facultative. La mise en œuvre de l'autorisation est déclarée par l'établissement (cf. Ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds).

Une prochaine réforme des autorisations sanitaires est attendue ces prochains mois. L'ordonnance du 12 mai 2021 vise en particulier à simplifier les procédures de délivrance des autorisations :

- demande simple de renouvellement de la part des établissements 'les ARS pourront s'appuyer sur les rapports de certification de la Haute Autorité de santé, des indicateurs de vigilance (encore en réflexion), ... qui doivent permettre une évaluation continue (en attente du décret d'application)
- suppression des liens entre contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom) et les autorisations d'activité de soins. La création de tels contrats est dorénavant réservé aux établissements de santé
- autres dispositions : l'extension de l'opposabilité des conditions techniques de fonctionnement aux autorisations d'équipements lourds ; possibilité pour le DG-ARS de contraindre à la formation d'une fédération médicale interhospitalière afin de favoriser le fonctionnement en équipe médicale de territoire lorsqu'il est pertinent.

Toutes les autorisations en vigueur à la date de publication de l'ordonnance précitée, soit le 12 mai 2021 (hors les autorisations exceptionnelles), sont prorogées jusqu'à l'intervention d'une décision sur une nouvelle demande d'autorisation déposée à compter de l'entrée en vigueur des nouveaux décrets pour chacune des activités.

Des calendriers prévisionnels spécifiques s'appliquent à certaines activités :

- •pour la médecine d'urgence, la publication du décret est envisagée en octobre 2021 avec des dispositions transitoires jusqu'en octobre 2022, date de mise en œuvre du décret et d'ouverture des fenêtres d'autorisation ;
- •pour la médecine, la publication du décret est prévue en janvier 2022 avec mise en œuvre immédiate du texte réglementaire et ouverture des fenêtres d'autorisation dans la foulée ;
- pour la périnatalité, la publication et la mise en œuvre du décret sont envisagées en avril 2022 avec ouverture des fenêtres d'autorisation là aussi dans la foulée.

¹ Une activité mise en œuvre est une activité installée - en service - dans la structure.

Pour en savoir plus : https://www.ars.sante.fr/les-autorisations-0



Le numéro FINESS n'est pas un identifiant unique dans cette table : il est possible de dénombrer plusieurs autorisations d'activités de soins pour une même structure.

Les autorisations d'activité des hôpitaux des Armées ne sont pas gérées par les ARS.



Jointure avec la table t finess

Les autorisations d'activités de soins sont toutes rattachées à une structure sanitaire identifiée par l'identifiant finess du site géographique (Finess ET). Pour récupérer les caractéristiques de la structure sanitaire, il faut réaliser une jointure avec la table t finess (champ finess)

Couverture géographique : France entière

Source:

- Site Data.gouv.fr
 - O Stock au 31/12/2018 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 23/01/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 07/03/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 16/05/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 04/07/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 06/09/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 08/11/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),

 - O Stock au 31/12/2019 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre),
 - Extraction bimestrielle au 14/01/2020 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 04/03/2020 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 11/05/2020 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 14/09/2020 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 06/11/2020 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 08/01/2021 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - -Extraction bimestrielle au 12/03/2021 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 14/05/2021 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 09/07/2021 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 16/11/2021 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 03/01/2022 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - -Extraction bimestrielle au 27/05/2022 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 04/07/2022 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 07/09/2022 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 14/11/2022 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 20/01/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 08/03/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 02/05/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 03/07/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 04/09/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - o Extraction bimestrielle au 03/11/2023 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 08/01/2024 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)
 - Extraction bimestrielle au 05/03/2024 des autorisations d'activités de soins (et mises en œuvre)

<u>Administrateur de la table</u> : Christelle Diodat

Nombre de lignes : 171 962 lignes

<u>Données de vérification</u> : cf. mémo E

<u>Dernière mise à jour de la table</u> : 21/03/2024

<u>Publication data.gouv.fr</u>:

Utiliser le mot-clé DATASANTE pour retrouver la table sur data.gouv.fr

Deux formats disponibles :

- Format du fichier XLSX
- Format du fichier CSV / encodage : ANSI / Séparateur de champs : , (virgule) / Protection des champs : " (guillemets droits)

<u>Publication SNDS</u>:

La table est disponible dans la librairie RFCOMMUN du système national des données de santé (SNDS).

II. Description des champs de la table

Variable	Туре	Description	Obs
source	CAR		
date_maj	CAR(10)	Date de mise à jour de la table au format AAAA-MM-JJ	
as_finess	CAR(9)	Numéro FINESS <u>géographique</u> de la structure de gestion A croiser avec le champ <i>finess</i> de la table <i>t_finess</i>	
as_date_extract_finess	CAR(10)	Date d'extraction des données depuis Finess/Arhgos sous la forme AAAA-MM-JJ	
as_num_autorisation_arhgos	CAR(20)	Numéro d'autorisation Arhgos	
as_activite_code	CAR (5)	— Activité de soins	(1)
as_activite_lib	CAR(255)		
as_modalite_code	CAR(2)	Modalité de l'activité de soins	
as_modalite_lib	CAR(255)		
as_forme_code	CAR(2)	Forme de l'activité de soins	
as_forme_lib	CAR(255)		
as_date_meo	CAR(10)	Date de mise en œuvre de l'autorisation	

⁽¹⁾ Triplet définissant une autorisation d'activité de soins. Se référer au Mémo E pour la liste des triplets.

III. Historique

Date de	Commentaires
publication	
08/08/2019	Création de la table avec les extractions en date du 23/01/2019, 07/03/2019, 16/05/2019,
	04/07/2019
10/09/2019	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 06/09/2019
21/11/2019	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 08/11/2019
03/02/2020	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 14/01/2020
18/03/2020	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 04/03/2020
02/06/2020	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 11/05/2020
17/09/2020	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 14/09/2020
19/11/2020	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 06/11/2020
25/01/2021	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 08/01/2021
25/05/2021	Mise à jour de la table avec extractions nationales en date du 12/03/2012 et 14/05/2021
03/08/2021	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 09/07/2021
12/01/2022	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 16/11/2021 et 03/01/2022
05/08/2022	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 27/05/2022 et 04/07/2022
27/09/2022	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 07/09/2022
05/12/2022	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 14/11/2022
24/01/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 20/01/2023
21/03/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 08/03/2023
19/06/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 02/05/2023
06/07/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 03/07/2023
13/09/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 04/09/2023
13/11/2023	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 03/11/2023
17/01/2024	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 08/01/2024
<mark>21/03/2024</mark>	Mise à jour de la table avec extraction nationale en date du 05/03/2024